

RAPPORT ANNUEL 2019



GROUPE
FALRET

ÉDITORIAL



Pour un accompagnement attentif aux besoins et aspirations de chacun, FALRET s'inscrit dans des dispositifs complémentaires et flexibles au service des parcours de vie et de soin de chaque personne. Ce mode d'action répond à une dynamique d'*empowerment* : la restitution du « pouvoir d'agir » aux personnes par nos agissements et nos dispositifs qui nourrissent ce processus d'apprentissage.

Pour y accéder, la participation effective des personnes est centrale mais elle doit s'accompagner d'une évolution profonde de notre société, à commencer par les fonctionnements de nos propres organisations qui intégreront toujours plus de démocratie et de sciences participatives. Soutenir leur contribution citoyenne au changement mobilise professionnels et familles en coopération avec les acteurs territoriaux.

“ À l'aube de notre 180^e année d'action, dans notre pays fortement ébranlé socialement et économiquement par la pandémie, s'unir, se mobiliser, avancer solidairement, est plus que jamais essentiel.

Priorité a été ainsi donnée durant l'année 2019 à de nouvelles collaborations, à des restructurations, et investissements, dans nos services et établissements pour améliorer et fluidifier, tant les conditions d'accès et d'accueil des personnes, que la qualité de vie au travail des professionnels.

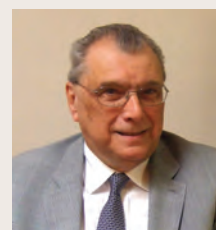
S'inscrivant avec rigueur et éthique dans la construction des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et dans le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) d'Île-de-France, ces consolidations apportées en lien avec nos partenaires et les pouvoirs publics ont permis d'af-

fronter sans faillir les mois difficiles de l'année 2020. La pandémie a été un choc et une épreuve mais l'association s'est pleinement mobilisée auprès des publics fragiles, que ce soit à leur domicile ou en établissement, en faisant preuve de flexibilité, de rigueur et d'inventivité.

Grâce à un personnel engagé, à la mise en œuvre de mesures d'hygiène et de sécurité et à leur respect strict, l'ŒUVRE FALRET a su maintenir les liens de l'accompagnement et protéger efficacement les personnes accueillies comme les professionnels. Dans l'urgence, nous avons aussi pu compter sur le soutien des donateurs et mécènes que nous remercions. Rendons aussi hommage à la confiance des familles et des proches.

Il nous faut maintenir une action forte car cette crise sanitaire a mis à mal nos repères, notre économie et notre environnement. La précarité croissante des plus vulnérables en France, l'augmentation des troubles psychiques et la diminution des ressources financières du pays nous convoque à redoubler d'agilité et à faire preuve d'efficience dans une démarche écoresponsable.

Avec des projets au service de l'inclusion et du rétablissement, nous aurons aussi à cœur de maintenir nos actions de recherche et de formation pour lutter contre la stigmatisation des troubles psychiques, à l'origine de l'exclusion et de la discrimination.



Philippe FABRE FALRET
Président

FALRET, UN ENGAGEMENT CONSTANT



FALRET articule ses actions à travers différents organismes complémentaires en santé mentale : l'association ŒUVRE FALRET qui accompagne 3700 adultes et enfants, la FONDATION FALRET pour la recherche-action, le plaidoyer et l'innovation, et l'organisme de formation et de conseil ALFAPSY.

NOTRE AMBITION

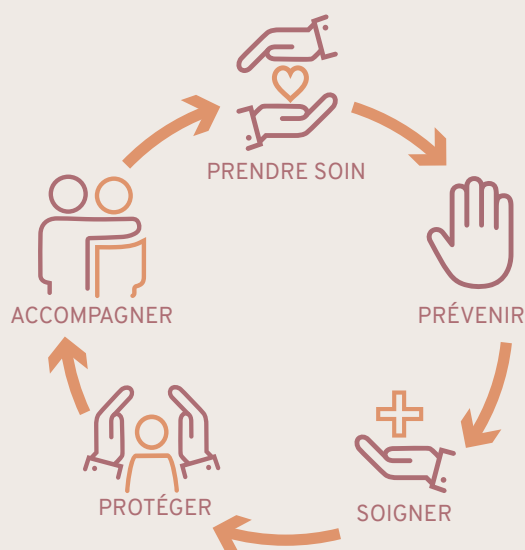
Améliorer les conditions de vie et d'inclusion des personnes en situation de handicap psychique et des populations vulnérables : enfants, adolescents, adultes en situation de précarité ou d'exclusion.

NOTRE STRATÉGIE

Développer un ensemble de dispositifs coordonnés à l'échelle nationale pour favoriser la fluidité des parcours des personnes fragilisées et de leurs familles, l'innovation de bonnes pratiques d'accompagnement, la formation et la sensibilisation au changement de leurs conditions de vie.

NOTRE VISION

Œuvrer à une société qui prend soin de la santé mentale de chacun et favorise les conditions propices à l'inclusion et au rétablissement des personnes les plus vulnérables.



NOS VALEURS

- Croire en l'humanité qui nous lie les uns aux autres : se sentir responsable d'autrui, considérer chacun comme un sujet de droit et de désir ayant sa place dans le vivre-ensemble sociétal, refuser de stigmatiser du fait de la "différence".
- Reconnaître l'autre fragilisé comme un être d'unicité, prendre en compte son altérité et sa singularité dans la rencontre, l'accueillir en respectant sa dignité humaine, cheminer avec lui et le soutenir au moment où il en a besoin sans porter atteinte à son intégrité d'homme.
- Faire vivre au quotidien des valeurs d'hospitalité en se rendant disponible, de bonté en se souciant de l'autre, d'équité pour une société où penser et vivre ensemble.

NOS SAVOIR-FAIRE

- Accueillir les personnes fragilisées et vulnérables, les accompagner dans la réalisation de leur projet de vie et le rétablissement tout en soutenant leurs familles et l'entourage.
- Agir pour faire entendre la voix des personnes marquées par un stigmate qui les exclut, permettre leur pleine et effective participation dans la société quel que soit leur degré de handicap.
- Participer à la mise en œuvre d'une société solidaire et inclusive par la recherche-action, la formation et la transmission des savoirs en santé mentale.

Quelques repères



• Création de la Société de Patronage

pour les Aliénés sortis guéris de l'Hôpital de la Salpêtrière par le Docteur Jean-Pierre FALRET

1841

1849

Reconnaissance d'Utilité Publique
• le 16 mars

• Changement du nom de l'association

renommée ŒUVRE FALRET. Son asile ouvrier installé dans le quinzième arrondissement obtient le statut de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), aujourd'hui le Foyer FALRET.

1959

L'ASSOCIATION ŒUVRE FALRET EN 2019



3723
personnes accompagnées¹



42
établissements, services et dispositifs innovants en Île-de-France et dans l'Oise



612
salariés²



46
millions d'euros de budget

● Création de la FONDATION FALRET

Militantisme pour faire de la santé mentale une priorité

Pour faire évoluer la condition des Français en souffrance psychique et la perception du grand public sur la santé mentale et ses enjeux, l'ŒUVRE FALRET a également créé la FONDATION FALRET.

- ▶ Développer et financer la Recherche-Action sur les pratiques sociales et médico-sociales de l'accompagnement en santé mentale.
- ▶ Promouvoir l'innovation de dispositifs et de savoir-faire pluridisciplinaires.
- ▶ Lutter contre l'exclusion par des actions de sensibilisation, de prévention et d'information sur la stigmatisation en santé mentale.

www.fondation-falret.org

2000

Modification des statuts

afin de créer et gérer tout type de structures utiles aux personnes en souffrance psychique. Aujourd'hui, l'ŒUVRE FALRET accompagne un public vulnérable : enfants, adolescents, adultes en difficulté, en situation de fragilité ou de handicap psychique, ou encore présentant un TSA³, tout en soutenant les familles et l'entourage.

PRINCIPAUX CHAMPS D'INTERVENTION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

- **Protection des mineurs⁴** : MECS⁵, service de préparation à l'autonomie
- **Protection judiciaire des majeurs** : SMJPM⁶
- **Entraide et soutien aux aidants et fratries** : GEM⁷, séjours aidants et aidés, accueil des fratries confrontées à la souffrance psychique d'un parent
- **Insertion sociale et exercice de la citoyenneté** : SAVS⁸, CHRS⁹, FH¹⁰, FV¹¹, équipe mobile, MASP¹², logements accompagnés, etc.
- **Accompagnement vers et dans l'emploi** : Emploi accompagné, ESAT¹³, SAS¹⁴, Prestations d'Appuis Spécifiques
- **Accompagnement médico-social** : SAMSAH¹⁵, FVO¹⁶, MAS¹⁷, FAM¹⁸

(3) - Trouble du spectre de l'autisme
(4) - Confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance
(5) - Maison d'Enfant à Caractère Social
(6) - Service Mandataire et Judiciaire à la Protection des Majeurs
(7) - Groupe d'Entraide Mutuelle
(8) - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
(9) - Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
(10) - Foyer d'Hébergement

(11) - Foyer de Vie
(12) - Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
(13) - Établissement et Service d'Aide par le Travail
(14) - Section d'Adaptation Spécialisée
(15) - Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
(16) - Foyer de Vie Occupationnel
(17) - Maison d'Accueil Spécialisée
(18) - Foyer d'Accueil Médicalisé

2013

2015

Création d'ALFAPSY

Formation et conseil en santé mentale

Pour faire évoluer les postures et pratiques professionnelles, l'ŒUVRE FALRET a créé l'organisme ALFAPSY qui intervient auprès de l'ensemble des professionnels du champ éducatif, social et médico-social, ainsi que des entreprises. Ses formations bénéficient aussi aux salariés de l'ŒUVRE FALRET.

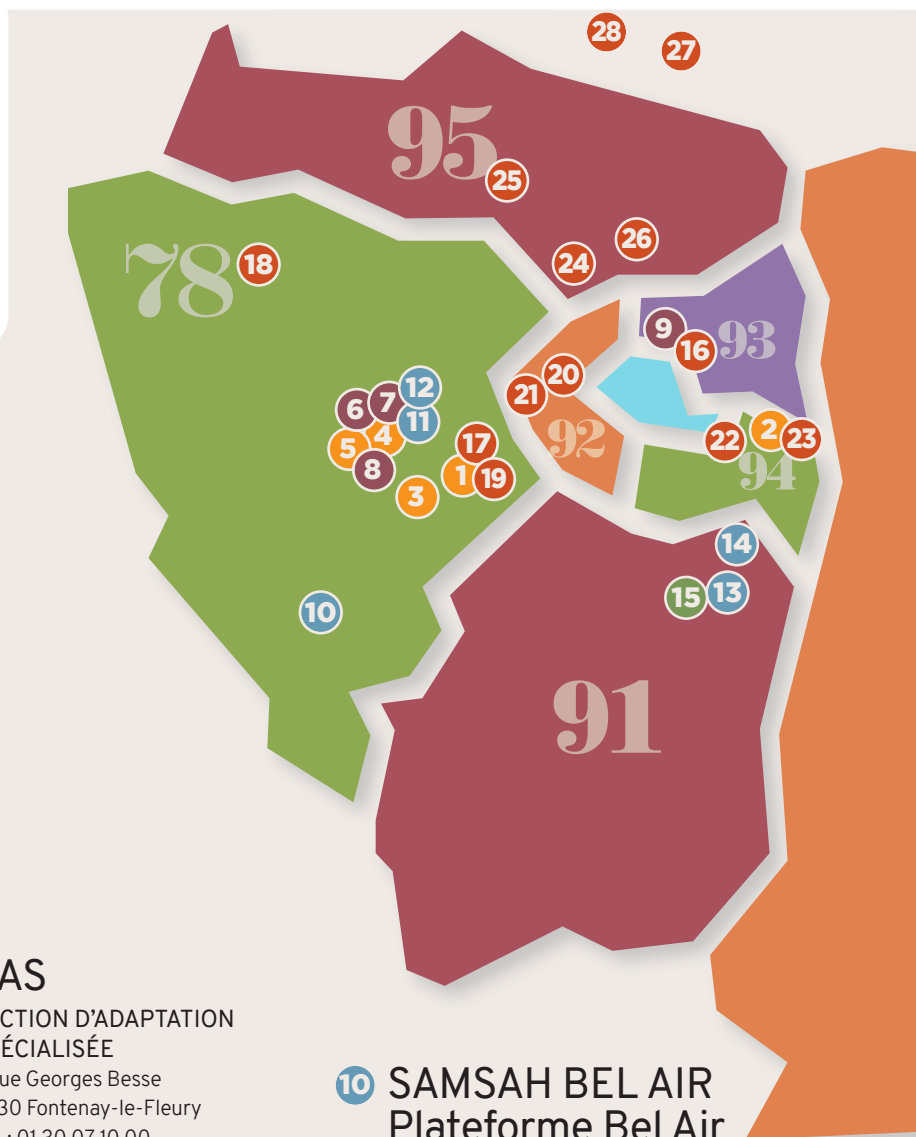
- **Parcours de formations longues en santé mentale** : accompagnement Cure and Care, accueil et vie quotidienne, éducation thérapeutique du patient.
- **Modules de formations courtes** : compréhension des troubles psychiques, emploi et troubles psychiques, produits psychoactifs, formation à l'écoute, situations de violence, vieillissement, entretien motivationnel, etc.
- **En 2019, 31 modules de formations ont été dispensés dont 23 à deux voix : formateur-pair¹⁹ et professionnel. Ces binômes ont aussi mené 6 interventions de sensibilisation auprès d'entreprises et au sein de colloques.**

www.alfapsy.fr

(19) - Pair-aidant : La personne a vécu et/ou vit avec des troubles psychiques et met son expérience et ses savoirs au service d'autres personnes concernées pour leur apporter un soutien et ses connaissances. / Formateur-pair : La personne a été formée à intervenir et co-animer des formations auprès de différents publics sur la réalité des troubles psychiques et le vécu de la pathologie au quotidien : « on est authentiquement formateur et authentiquement pair ». (Elisabeth Damiani).

Carte des dispositifs FALRET Île-de-France 2020

- INSERTION SOCIALE
- INSERTION PROFESSIONNELLE
- MÉDICO-SOCIAL
- FORMATION
- ENTRAIDE



1 La Marcotte

CENTRE D'HÉBERGEMENT
ET DE RÉINSERTION SOCIALE
1 bis, rue de Limoges - 78000 Versailles
Tél. : 01 39 51 01 00

2 CHRS Ensape

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET
DE RÉINSERTION SOCIALE
(COLLECTIF ET DIFFUS)
46, avenue Ernest Renan
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél. : 01 43 94 01 05

3 La Colline

FOYER D'HÉBERGEMENT
ANTENNE DU SERVICE APPUI'S
2 bis, rue Francisco Ferrer
78210 St-Cyr-l'École
Tél. : 01 30 07 23 00

4 SAVS Montaigne

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
À LA VIE SOCIALE
7, rue Pasteur - 78330 Fontenay-le-Fleury
Tél. : 01 30 14 12 60

5 Équipe Mobile Passerelle

7, rue Pasteur - 78330 Fontenay-le-Fleury
Tél. : 06 85 99 19 16 - 01 30 14 12 60

6 ESAT Cotra

ÉTABLISSEMENT ET SERVICE
D'AIDE PAR LE TRAVAIL
7, rue Georges Besse
78330 Fontenay-le-Fleury
Tél. : 01 30 07 10 00
www.esat-cotra.com

7 SAS

SECTION D'ADAPTATION
SPÉCIALISÉE
7, rue Georges Besse
8330 Fontenay-le-Fleury
Tél. : 01 30 07 10 00

8 Service Emploi Accompagné 78

24, rue René Dorme
78330 Fontenay-le-Fleury
Tél. : 01 88 60 99 00

9 Service Emploi Accompagné 93

2-8, rue Albert Dhalenne
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 58 79 20 20

10 SAMSAH BEL AIR Plateforme Bel Air

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES
HANDICAPÉS
27, rue Gustave Eiffel ZA du Bel Air
78120 Rambouillet - Tél. : 01 61 39 55 10

11 Résidences

12 Les Sources

FOYER DE VIE & FOYER D'ACCUEIL
MÉDICALISÉ
28, rue de la Démènerie
78330 Fontenay-le-Fleury
Tél. : 01 30 07 15 50

Carte des dispositifs FALRET Île-de-France 2020



13 Résidence du Docteur Jules FALRET
FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ
39, avenue de l'Europe - 91210 Draveil
Tél. : 01 69 39 24 50

15 ALFAPSY
CONSEIL ET FORMATION
EN SANTÉ MENTALE
39, avenue de l'Europe
91210 Draveil - Tél. : 01 69 39 24 5
www.alfapsy.fr

14 Résidence du Docteur Paul Gachet
MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE
10-14, avenue du chemin de Mesly
94000 Créteil - Tél. : 01 48 84 62 50

16 Les Funambules
ACCUEIL ET SOUTIEN
DES FRATRIES
27, rue Pajol - 75018 Paris
www.lesfunambules-falret.org

GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle)

17 GEM Créations
11, rue Edmé Frémy
78000 Versailles
Tél. : 01 39 46 52 05

21 GEM Le Club
9, rue Etienne Marcel
92250 La Garenne-Colombes
Tél. : 01 57 67 77 70

25 GEM Point d'Attache
3, quai Bucherelle
95300 Pontoise
Tél. : 09 30 31 21 24

18 GEM Avenir
9, rue Henri Dunant
78130 Les Mureaux
Tél. : 09 51 69 71 62

22 J'aime le GEM
17, rue Bäüyn de Perreuse
94120 Nogent-sur-Marne
Tél. : 01 48 77 02 95

26 GEM L'Oasis
16, boulevarddu petit château
95600 Eaubonne
Tél. : 09 54 44 35 54

19 GEM Équilibre
106, rue de Versailles
78150 Le Chesnay
Tél. : 01 39 43 52 97

23 GEM Dynamique professionnelle
36, rue Couderchet
94120 Fontenay-sous-Bois
Port : 09 80 39 36 02

27 GEM Le Renouveau
18, rue Emile Bousseau
60600 Clermont
Tél. : 09 53 13 34 39

20 Le Bon accueil
10, rue Jean-Baptiste Lebon
92000 Nanterre
Tél. : 09 84 12 27 36

24 GEM Y Croire
13, rue Gaston Daguene
95100 Argenteuil
Tél. : 09 53 14 50 10

28 GEM Le Club Beauvaisien
69, rue Desgroux
60000 Beauvais
Tél. : 03 44 14 00 81

Carte des dispositifs FALRET Paris 2020

- INSERTION SOCIALE
- INSERTION PROFESSIONNELLE
- MÉDICO-SOCIAL
- PROTECTION DE L'ENFANCE

* ŒUVRE FALRET FONDATION FALRET

SIÈGE

49, rue Rouelle - 75015 Paris

Tél. : 01 58 01 08 90

www.falret.org

www.fondation-falret.org

SAVS FALRET Paris
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
À LA VIE SOCIALE

29 SAVS 12^e

1 bis, impasse Druinot - 75012 Paris

Tél. : 01 55 78 88 17

29 SAVS 17^e

135, rue de Saussure - 75017 Paris

Tél. : 01 48 88 86 90

30 Foyer FALRET

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET
DE RÉINSERTION SOCIALE
(COLLECTIF ET DIFFUS : 12^e, 14^e, 15^e, 19^e, 20^e)

50, rue du Théâtre - 75015 Paris

Tél. : 01 56 77 20 00

31 Résidence Marie Laurencin

FOYER DE VIE

114, rue du Temple - 75003 Paris

Tél. : 01 75 43 19 20

32 Logements accompagnés FALRET

DISPOSITIF DE LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS
POUR L'INCLUSION DES PERSONNES
(DLAI : 11, 17, 19^e)

114, rue du Temple - 75003 Paris

Tél. : 01 75 43 19 20

33 Résidence Castagnary

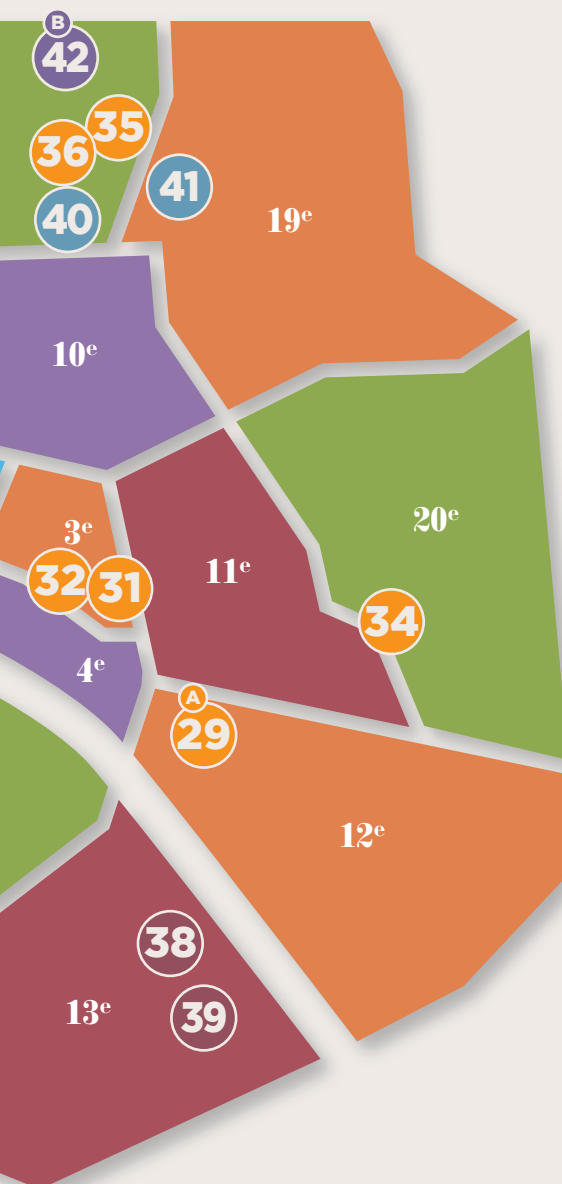
LOGEMENTS D'INSERTION (15^e)

15, rue Castagnary - 75015 Paris

Tél. : 01 45 33 46 64



Carte des dispositifs FALRET Paris 2020



34 Résidence Delaître

RÉSIDENCE ACCUEIL
EN LOGEMENTS DIFFUS (9, 20^e)
5, rue Delaître - 75020 Paris
Tél. : 09 79 72 13 90

35 MASP Itinéraires FALRET

MESURE D'ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL PERSONNALISÉ
17, rue des Fillettes - 75018 Paris
Tél. : 01 44 65 66 50

36 Ariane-FALRET

SERVICE MANDATAIRE À
LA PROTECTION DES MAJEURS
17, rue des Fillettes - 75018 Paris
Tél. : 01 43 58 86 86

37 Service Appui'S Groupement ACE

4, passage Geffroy Didelot - 75017 Paris
Tél. : 01 44 70 92 92

Le Colibri

38 ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

58, rue du Dessous-des-Berges
75013 Paris - Tél. : 01 56 61 72 72

www.lecolibri-paris.com

39 L'Envol

ENTREPRISE ADAPTÉE
58, rue du Dessous-des-Berges
75013 Paris - Tél. : 01 56 61 72 72

40 SAMSAH

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES
HANDICAPÉS
27-29, rue Pajol - 75018 Paris
Tél. : 01 44 65 66 59

41 Résidence du Docteur Arnaud

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE
52, rue Riquet - 75019 Paris
Tél. : 01 53 26 53 80

A 42 Les Marmousets

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE
SOCIAL
40, Cité des Fleurs - 75017 Paris
Tél. : 01 46 27 11 20

B 42 Service de préparation à l'autonomie

APPARTEMENTS PARTAGÉS
93, rue de la Chapelle - 75018 Paris
Tél. : 01 77 11 52 36

Les temps forts de 2019

Janvier

1 VŒUX DU PRÉSIDENT PHILIPPE FABRE FALRET, FOYER FALRET (CHRS)

Dans cet établissement historique de l'association créé par son ancêtre, le Dr Jean-Pierre Falret il y a 180 ans, le président a présenté un projet d'envergure : l'acquisition de locaux à Pantin pour y établir le siège FALRET, ALFAPSY, l'ESAT²⁰ Le Colibri, l'Entreprise Adaptée L'Envol et la MECS²¹ Les Marmousets.



Février

2 L'ÉQUIPE MOBILE PASSERELLE EST RETENUE DANS L'APPEL À PROJETS 10 000 LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS

Elle intègre quelque mois après la coopérative d'acteurs de la communauté de l'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines, puis est retenue pour réaliser un Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL).



Mars

3 COLLOQUE "IMAGE ET COMMUNICATION EN SANTÉ MENTALE"

FALRET organise en partenariat avec le CNASM²² un colloque au Ministère des Solidarités et de la Santé ; débats et projections ponctuent cette journée sur l'audiovisuel autour de la santé mentale et de la psychiatrie.

4 INAUGURATION DU CENTRE DE JOUR BIPOL FALRET, ST-OUEN

Ce dispositif innovant (fermé présentement) propose aux personnes souffrant de troubles de l'humeur des solutions et des ressources favorisant le rétablissement ainsi que des services pour accéder et évoluer dans le monde professionnel.

5 CONFÉRENCE EN COMPAGNIE DES BAILLEURS POUR L'ÉQUIPE MOBILE PASSERELLE DANS LES YVELINES

Une matinale avec les bailleurs sur les leviers à mettre en place pour répondre aux problématiques liées aux troubles psychique au sein des parcs locatifs.

6 VISITE DE LA MINISTRE DE LA JUSTICE AU SEIN DE L'ESAT²³ LE COLIBRI

Venue de la Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Mme Nicole Belloubet, au sein de l'ESAT Le Colibri à l'occasion de l'entrée en vigueur de la loi de programmation et de réforme pour la justice qui renforce les droits des majeurs protégés, puis temps d'échange avec le service Ariane-FALRET (SMJPM²⁴) sur le droit de se marier, de se pacser ou de divorcer sans l'autorisation du tuteur ou du juge, et le droit de vote dès les élections européennes 2019.

(20) - Etablissement et Service d'Aide par le Travail.

(21) - Maisons d'Enfants à Caractère Social.

(22) - Centre National Audiovisuel en Santé Mentale.

(23) - Ibid. 20.

(24) - Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs.

Les temps forts de 2019

Avril

7 NOUVEAUX ESPACES D'ACCUEIL

Emménagement des services d'accompagnement MASP Itinéraires FALRET et de protection des majeurs Ariane-FALRET dans de nouveaux locaux pensés pour des conditions d'accueil respectueuses des personnes et la confidentialité des accompagnements.



8 ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES EUROPÉENNES DANS LE MÉDICO-SOCIAL

Visite d'une délégation italienne de la coopérative sociale Spazi Nuovi dans plusieurs établissements et services de l'ŒUVRE FALRET : la Résidence du Dr Gachet (MAS²⁵), l'ESAT²⁶ Le Colibri et le Foyer Falret (CHRS²⁷).



Mai

9 7^E ÉDITION DES OLYMPIADES SPORTIVES FALRET

Un temps de rencontre sportive entre les personnes accompagnées et les professionnels de différents établissements au sein de la Résidence du Docteur Jules FALRET, Foyer d'Accueil Médicalisé.



Juin

10 SOIRÉE ANNUELLE DU PSYCHODON

FALRET est partenaire du Psychodon pour une soirée à l'Olympia rythmée par des performances artistiques et des temps d'échange pour briser les tabous sur les maladies psychiques et mobiliser la générosité du grand public et de la société.



12 115^E CONGRÈS DES NOTAIRES, BRUXELLES

FALRET, faisant appel à la générosité du public pour ses projets, est présent à cet événement annuel afin d'y rencontrer les acteurs du caritatif et les notaires, acteurs de la générosité des particuliers.

13 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FALRET

(25) - Maison d'Accueil Spécialisée.

(26) - Ibid. 20

(27) - Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

Les temps forts de 2019

Juillet

14 VERNISSAGE DE L'EXPOSITION "VISIONS" D'ARTS CONVERGENCES

FALRET soutient l'association Arts Convergences qui rassemble autour de projets culturels et artistiques des artistes expérimentés et des personnes ayant des difficultés psychiques.

15 ACQUISITION DU BÂTIMENT DU CHRS ENSAPE

Cet investissement immobilier situé dans la ville de Fontenay-sous-Bois répond à la volonté associative de sécuriser l'activité de ce Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

14



Exposition du 1^{er} au 6 juillet 2019

VISIONS

DESSINS, PEINTURES, COLLAGE, INSTALLATION

MAIRIE DU 1^{ER} ARRONDISSEMENT - 4 PLACE DU LOUVRE, PARIS

Salle des expositions et beffroi
Entrée libre - Ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 11h à 17h, mardi de 11h à 20h30 et samedi de 10h à 12h30 - Infos : artsconvergences.com

ACADEMIE DES BEAUX-ARTS
Mairie de Fontenay-sous-Bois
unapam
FALRET
ARTS CONVERGENCES
Mairie de Paris

Août

16 SÉJOURS DE VACANCES ADAPTÉS

Le temps des séjours pour les personnes accueillies dans des lieux de vacances adaptés et dans leurs familles.

Septembre

17 SÉJOURS RÉPIT POUR LES AIDANTS

L'association organise chaque année des séjours pour les proches aidants confrontés à la souffrance psychique de l'un des leurs.

"En une semaine, nous avons vécu un condensé d'expériences tout en faisant un travail de réflexion vraiment constructif qui nous sert au quotidien. À la fin du séjour, nous étions plus calmes, apaisés et plus forts aussi, prêts à refaire face à la vie." Paul



Les temps forts de 2019

Octobre

18 PORTES OUVERTES À L'ESAT²⁸ COTRA

Deux journées de rencontre proposées aux entreprises et partenaires, puis aux acteurs de la santé mentale.



19 L'ORGANISME DE FORMATION ALFAPSY INTERVIENT AU COLLOQUE DE LA MDPH²⁹ DU CANTAL

Dans le cadre de la Réponse Accompagnée Pour Tous, ALFAPSY est intervenu pour présenter comment les personnes accompagnées peuvent former les professionnels et construire avec eux de nouvelles modalités d'accompagnement.

20 10 OCTOBRE : JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ MENTALE

21 CÉLÉBRATION DES 15 ANS DES RÉSIDENCES LES SOURCES

Une fête "en famille" avec la présence des proches des résidents. 140 convives ont apprécié un concert de piano et les illusions d'un magicien.

Novembre

22 LA FÊTE DES 10 ANS DU GEM³⁰ Avenir !

Date importante pour les adhérents du GEM, les professionnels et amis qui se sont retrouvés pour un moment convivial dans leur ville Les Mureaux.

23 SOIRÉE "SOLIDARITÉ ET INNOVATION EN SANTÉ MENTALE"

Soirée de rencontre et d'échange entre les donateurs, mécènes et partenaires autour des projets FALRET avec une représentation théâtrale de la pièce "Émoi, Hais-moi, Et moi..." et un cocktail dînatoire proposé par l'ESAT³¹ Le Colibri.



Décembre

24 SIGNATURE D'UN CPOM RÉGIONAL 2020-2024

Signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens regroupant 4 autorités de tarification et de contrôle : l'ARS Île-de-France, le département des Yvelines, le département de l'Essonne, et la Ville de Paris Handicap et Aide sociale à l'enfance.

(28) - Établissement et Service d'Aide par le Travail.

(29) - Maison Départementale des Personnes Handicapées.

(30) - Groupe d'Entraide Mutuelle.

(31) - Ibid. 28.



Aller vers les personnes et leur environnement

FALRET soutient fortement le développement de nouveaux services souples et collaboratifs ainsi que des programmes de recherche autour du travail social. Au cœur de ses dispositifs les plus récents, une philosophie d'action entraîne professionnels et institutions dans une dynamique d'accueil différente qui se manifeste en allant vers les personnes.

C'est le travailleur social qui provoque la rencontre hors des murs de l'institution, initie une relation d'accompagnement qui intègre la réalité sociale, les attachements, l'environnement de la personne.

Cette volonté de construire des passerelles entre professionnels et personnes accompagnées, en mobilisant les ressources du territoire permet de prévenir l'aggravation de situations de détresse et de soutenir des publics vulnérables, isolés, dans la non-demande d'aide.

→ **Créer** des dispositifs pour aller à la rencontre des jeunes vivant avec une personne en souffrance psychique et les soutenir ;

→ **Développer** l'habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale pour les personnes souffrant de troubles psychiques avec un maillage partenarial fort ;

→ **Amplifier** le dispositif d'équipe mobile pour aller à la rencontre de locataires en difficultés à leur domicile mais aussi permettre l'accès au logement de personnes vulnérables ;

→ **Encourager** des dynamiques d'accompagnement sur mesure des personnes et des entreprises pour favoriser l'inclusion dans le monde du travail ;

→ **Faire évoluer** et accorder les systèmes d'aide aux besoins des personnes comme le « logement d'abord », préalable à une réinsertion sociale et au rétablissement pour certains publics.

Les Actions

L'Équipe Mobile Passerelle

Partenaire désormais incontournable des bailleurs des Yvelines pour favoriser la réinsertion dans l'environnement et éviter les expulsions, l'Équipe Mobile Passerelle va à la rencontre de locataires en difficultés au sein de leur domicile : isolement, impayés, incurie, troubles du voisinage, etc. L'expertise et l'efficacité de ce dispositif ont contribué à ce qu'il intègre, en 2019, le dispositif Accompagnement Vers et Dans le Logement pour les bénéficiaires DALO³² et « hors DALO » sur le volet des troubles psychiques.

L'Équipe Mobile Passerelle s'est vue décerner « une mention » pour le 15^e trophée du Magazine Direction(s) dans la catégorie « adaptation de l'offre aux nouveaux besoins et attentes des publics » en présence de Madame Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargée des personnes handicapées.

Le Dispositif de Logement Accompagné pour l'Inclusion des personnes souffrant de troubles psychiques (DLAI)

Ce dispositif récent³³ s'appuie sur une coordination des acteurs du territoire parisien par l'ŒUVRE FALRET : 5 secteurs de psychiatrie, 5 bailleurs sociaux, le SAVS Paris FALRET, avec le soutien de la ville, du département et de la préfecture de Paris. Ses objectifs sont de favoriser l'accès au logement de patients inscrits dans un parcours de soins psychiatriques et leur autonomisation ainsi que le maintien de locataires du parc social des bailleurs partenaires, repérés comme souffrant de troubles psychiques et étant en difficulté dans leur logement. En 2019, 20 personnes ont été logées au sein des 14 logements de ce dispositif qui comptera à terme 35 appartements.

Favoriser l'accès et le maintien dans le logement de personnes souffrant de troubles psychiques grâce à des dispositifs coordonnés et proactifs

Recherche avec la FONDATION FALRET

Soutien du projet « Voisiner avec »

Laboratoire de Recherche de l'Hôpital Maison Blanche

L'accès au logement pour la personne vivant avec un trouble psychique représente une étape majeure pour son intégration dans la collectivité. Au niveau international et national, l'attention portée à l'articulation voisinage et santé mentale se concentre généralement sur la thématique du trouble de voisinage et de sa prévention. Cette étude porte sur la perspective du résident lui-même : son point de vue sur le voisinage et sur ses besoins en termes de soutien et d'accompagnement, en comparaison avec les personnes vivant dans le même milieu mais sans trouble psychique avéré.

(32) - Droit Au Logement Opposable.

(33) - Le protocole d'accord donnant naissance au DLAI a été signé le 5 novembre 2018 par les différents partenaires.

Les Actions

Développer l'employabilité des personnes et leur maintien en entreprise grâce à un soutien sur mesure et dans la durée

Le service d'Emploi accompagné FALRET

L'emploi accompagné vise à soutenir l'accès, et le maintien, des personnes en situation de handicap en milieu dit « ordinaire de travail ».

L'une des forces de ce dispositif est d'accompagner l'entreprise en même temps que la personne grâce à un suivi individualisé, d'intensité variable, et sans limite de durée. C'est un appui pour chaque étape : définition du poste, recrutement, intégration, formation... En répondant aux besoins du salarié et de l'entreprise (l'employeur et le collectif), le service joue un rôle de facilitateur, mobilisable à la demande.

Cette configuration favorise les conditions propices à l'inclusion en entreprise, sécurisantes pour toutes les parties. Grâce au soutien du Fonds Social Européen (FSE), le service est désormais en capacité d'accompagner toute personne inscrite comme demandeur d'emploi vivant en Île-de-France, et d'accueillir des personnes qui souffrent de troubles psychiques qui n'ont pas encore fait la demande de RQTH³⁴.

Recherche avec la FONDATION FALRET

Soutien du projet « Distinguer les facteurs de réussite de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique du point de vue de l'employeur »

Association ALPHA en partenariat avec la mutualité Française Anjou-Mayenne, le CREHPSY et l'association ICI-ANGERS

Identifier les facteurs de réussite - et d'échec - pour l'insertion professionnelle durable de personnes en situation de handicap psychique, tel est l'enjeu de cette étude qui a distingué plusieurs facteurs dont les principaux freins du point de vue de l'employeur sont les stéréotypes et la méconnaissance des troubles psychiques, le poids et la complexité d'un système administratif autour de l'emploi et de la reconnaissance du handicap.

Les leviers identifiés comme favorisant l'insertion confirment la pertinence des services d'Emploi accompagné avec l'importance de créer des territoires de rencontre, de conseil et de réassurance pour les entreprises, la présence d'un référent interne durant toute la durée du contrat, la sensibilisation du collectif au handicap.

(34) - Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, statut reconnu par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH).



La création d'une plateforme d'accompagnement et d'information en ligne pour les jeunes qui côtoient la souffrance psychique d'un proche

Piloté par le service Les Funambules-FALRET, ce projet international réunit quatre équipes³⁵ qui développent un accompagnement spécifique pour les enfants, adolescents et jeunes adultes dont un proche parent souffre de troubles psychiques.

S'adressant essentiellement aux jeunes de 11 ans et plus, cette plateforme en ligne commune apportera :

Écoute, pour leur signifier que l'on reconnaît ce qu'ils vivent, les soutenir dans l'appréhension de leur situation en tenant compte de ce qu'ils savent et ressentent.

Information, avec des réponses adaptées à leur âge, respectueuses de leur niveau de questionnement. L'information ne se réduit pas à la description des troubles ; les jeunes ont besoin de comprendre ce qui se passe chez leur proche mais aussi ce qui se passe en eux-mêmes, du fait de la dimension projective de ces pathologies.

Réassurance, en leur offrant un espace sécurisant pour échanger avec d'autres « comme eux », permettant différents niveaux d'inscription et d'engagement et une grande liberté.

Soutien, en leur garantissant l'accès à des professionnels connaissant ce type de situation, dont l'approche préventive est personnalisée, c'est-à-dire respectueuse des moyens que le jeune a trouvés pour faire face à cette situation de vie.

NB

CE PROJET EST ANTÉRIEUR À LA SITUATION DE PANDÉMIE QUE NOS PAYS CONNAISSENT

mais le confinement qui a maintenu dans un lieu clos, et sans présence de tiers, des jeunes avec un proche en souffrance psychique vient renforcer la nécessité de le mettre en œuvre.

Quand ils demandent de l'aide, la plupart de ces jeunes sont orientés vers des lieux de soin similaires au lieu de soin de leur proche malade. Cette proposition unique vient parfois activer leur processus de défense et renforce leur isolement. C'est une fois devenus adultes qu'ils évoquent les difficultés rencontrées parfois avec une grande colère du fait de ne pas avoir été soutenus.

Maria 25 ans

“ Je n'ai jamais été accompagnée dans la maladie de ma mère, j'arrive au bout, je ne sais plus quoi faire... ce qui se passe dans sa vie, ça ne m'affecte plus, ce qui m'affecte c'est la culpabilité. »

(appel reçu aux Funambules - FALRET le 15/04)

(35) - Belgique, Etincelle ASBL, France, Les Funambules-Falret, Luxembourg, Centre Kanel /Réseau Psy, Suisse, Le Biceps.



Soutenir la participation des personnes accompagnées

FALRET encourage la contribution citoyenne des personnes dans ses structures et avec les acteurs de la société civile : tribunes, colloques, groupes de débat et de réflexion, travaux de recherche... Étroitement liée au pouvoir d'agir -*empowerment*-, la participation effective des personnes vulnérables permet de construire des projets et des liens sociaux les moins asymétriques possible. La prise en compte des « savoirs issus de l'expérience des personnes bénéficiant d'un accompagnement social »³⁶ nourrit les conditions d'un changement plus profond où l'usager, devenu « usagent » peut « initier et/ou accompagner la transformation de l'institution » selon la recherche usagère coopérative de Claire Heijboer³⁷ en lien avec les personnes accompagnées par FALRET. Le département Ressources et Développement de l'ŒUVRE FALRET a pour ambition d'encourager cette reconfiguration des places en pensant de nouvelles organisations de travail et de gouvernance associative en concertation avec les personnes accompagnées. Le recours à leurs savoirs et compétences sociales et citoyennes est déjà porté par l'organisme ALFAPSY dont les formations proposées avec des formateurs-pairs font évoluer les représentations et les postures stigmatisantes à l'origine de la discrimination.

Les Enjeux 2020 - 2021

→ **Solliciter** le concours des formateurs-pairs, pairs-aidants et proches-aidants au sein des activités de notre département Ressources et Développement ;

→ **Repenser** notre Comité Éthique qui réunit professionnels et personnes accompagnées pour interroger l'éthique de l'accompagnement au quotidien et du vivre ensemble ;

→ **Faire** un bilan sur la mise en œuvre de *l'Engagement associatif : vie affective et sexuelle « Les désirs ne font pas désordre »* ;

→ **Soutenir** l'accès au numérique des personnes accompagnées à travers l'équipement et les formations à l'informatique et à l'utilisation du web ;

→ **Mise en place** du Dossier Usager Informatisé (DUI), outil de suivi et de partage des informations relatives à l'accompagnement entre les professionnels (médicaux et paramédicaux) et les personnes concernées (familles, aidants, etc.) en lien avec l'espace numérique de santé, et le Dossier Médical Partagé (DMP).

Les Actions

Prise en compte des avis du Conseil Représentatif des Personnes Accompagnées

Le CRPA s'est donné pour mission de penser et porter les droits et aspirations des personnes accompagnées par l'ŒUVRE FALRET : liberté de choisir son avenir professionnel, accès aux droits, aux soins, au numérique. L'un des temps forts de 2019 fut un échange autour de la citoyenneté. Comment favoriser la participation sociale de chaque personne dans ses habitudes de vie ? Certains outils pour l'intégrer au cœur du quotidien ont rencontré une adhésion générale :

- Temps d'échange avec les acteurs de la société civile (député, maire, gendarme, avocat, responsables de culte), visite d'institutions comme l'Assemblée Nationale, affirmation des droits civiques par le vote ;
- Écodéveloppement par la collecte, le tri, l'économie circulaire ;
- Formation : prévention incendie, premiers secours, éducation routière, etc ;
- Sensibilisation à l'estime de soi, l'esthétique, l'intimité et la sexualité ;
- Des moments de rencontres intergénérationnelles.

Valorisation de la fonction de formateur-pair avec un référentiel métier

L'une des spécificités de l'organisme de formation et de conseil en santé mentale ALFAPSY est de co-construire et d'animer ses formations en binôme : professionnels et formateurs-pairs. Ces derniers ont été formés à la construction de leur récit de vie, au repérage des thématiques à transmettre aux stagiaires, à l'identification de leurs savoirs expérientiels, à la prise de parole et son articulation avec les formateurs professionnels³⁸.

Pour soutenir la professionnalisation des formateurs-pairs comme activité légitime et reconnue, les intervenants ont mené une démarche collective afin de référencer et caractériser leur champ d'action, les compétences et les ressources développées. L'intérêt de ce référentiel est aussi de permettre à ceux qui envisagent de rejoindre le collectif de formateurs-pairs d'ALFAPSY d'entrevoir ce qu'ils peuvent aspirer à faire et développer.

NB

PRENDRE LA PAROLE ET TRANSMETTRE DES SAVOIRS issus de sa propre expérience contribue à faire évoluer la société tout en servant le rétablissement, le récit de soi étant la pierre angulaire du processus de reconstruction en santé mentale. Ce lien a été exploré par des personnes accompagnées dans un groupe de parole animé par un formateur-pair (3 demi-journées en 2019 et 3 en 2020 pour le même groupe de personnes).

(36) - Introduction dans le Code de l'action sociale et des familles d'une définition officielle du travail social par le décret du 6 mai 2017.

(37) - L'expertise usagère : un défi pour les institutions sociales et médico-sociales du 21^e siècle : l'usager et le maïeuticien. Sociologie. Université Sorbonne Paris Cité, 2019. Claire Heijboer, Docteur de Sciences de l'Éducation.

(38) - L'ensemble du dispositif de formation mis en œuvre est co-financé par la Fondation de France dans le cadre du programme Personnes Handicapées « Vie Sociale et Citoyenneté des personnes ».

Les Actions

Contribution à la réflexion des acteurs du social et de la santé

Deux personnes vivant au sein des Résidences Les Sources ont participé au colloque de l'association nationale des cadres (ANDESI) : « La participation des personnes, une onde de choc pour les gouvernances et dirigeances associatives ».



Je souhaitais évoquer les réunions informelles que j'ai mises en place et que j'anime au sein du foyer tous les deux mois. J'ai également fait circuler un questionnaire de satisfaction auprès des 60 résidents sur l'accompagnement éducatif global tel que proposé aux Sources et j'en ai fait le dépouillement pour pouvoir en dire quelques mots au colloque. Les résultats montrent qu'il est nécessaire de ré-informer régulièrement les résidents sur l'ensemble de leurs droits et les outils à leur disposition. [...] J'ai vécu un parcours personnel dans ce colloque qui me montre que malgré deux handicaps, physique et psychique, je peux avoir des compétences. Avec l'aide et le soutien ainsi que ma contribution, j'espère que les différents témoignages feront changer l'approche des gouvernances associatives. Nous avons, je l'espère, inversé les rôles, qui sait ? » *Christine*

Création de territoires de rencontre et d'expression avec l'Art et l'Être

Le collectif l'Art & l'Être rassemble des personnes accompagnées par les associations ŒUVRE FALRET et VIVRE, et des professionnels. Celui-ci a initié un nouveau projet collectif, un livre dont le fil rouge de l'exploration artistique est « Et dans ma tête il y a ». Par l'écriture ou les arts graphiques, libre aux personnes de raconter ce qui habite leur esprit avec sensibilité et humour : préoccupation du quotidien, désirs, besoins, aspirations et rêves, le handicap ou la maladie... Tout ce qui est constitutif d'elles-mêmes et qu'elles souhaitent communiquer pour donner à voir ce qu'elles sont et ont, et ainsi par-là, donner au grand public leurs propres clefs afin qu'il puisse mieux comprendre leur singularité, leurs fragilités, leurs forces et richesses.

Participation au Grand débat national

Pour contribuer en tant que citoyen à la réflexion qui engage notre avenir commun, des personnes accompagnées par l'ŒUVRE FALRET se sont investies dans les rencontres du Cercle des Vulnérabilités et Société à l'occasion du Grand débat initié par le Président de la République.



Lorsqu'elle est proprement donnée, la parole autorise ces personnes qui se sentent souvent « assignées à isolement », à retrouver un sentiment de pleine appartenance à leur pays. Pouvoir donner leur avis, valoriser leur expérience unique au bénéfice de tous, leur a permis, durant ce temps au moins, d'affirmer avec force leur identité propre, de s'extraire de l'enfermante logique du statut de « dépendant » ou « handicapé », au profit d'une dynamique affirmée de citoyen. [...] Enfin, quand elle est partagée, la parole conduit à de nouvelles formes d'innovation sociale. »
Le Cercle des Vulnérabilités et Société



L'accompagnement numérique

Le Conseil Représentatif des Personnes Accompagnées (CRPA) est intervenu pour sensibiliser aux enjeux du numérique dans deux conférences débats en 2019 : Conseil de Développement Durable Interdépartemental (C2DI 78-92) et Journée Uriopss³⁹ « Effectivité des droits et fracture numérique en Île-de-France ».

Le numérique est un levier d'inclusion auquel tout le monde peut prétendre. L'OMS⁴⁰ reconnaît d'ailleurs le rôle de cette « aide technique » dans l'autonomie face à son handicap ; c'est un outil d'empowerment⁴¹ avec lequel la personne découvre de nouveaux possibles et se les approprie : accès à l'information, exercice de sa citoyenneté (ouverture des droits, démarches administratives, culture, etc.), solutions et services de e-santé, réseaux sociaux. Or, il s'avère que de nombreux freins doivent être levés : vulnérabilité des personnes face au web, contraintes budgétaires, insuffisances techniques liées à l'équipement, aux compétences, ou aptitudes, etc.

L'e-exclusion prolonge les inégalités sociales. Elle est vécue comme un handicap supplémentaire.

Nombreuses sont les personnes en situation de handicap à témoigner de leurs difficultés à faire face à la dématérialisation des services, notamment publics, ce qui les place en situation de dépendance : « c'est handicapant de ne pas savoir utiliser internet ». Équiper les institutions est prioritaire mais le véritable levier est la médiation numérique et l'accompagnement des usages. Presque 100 % des personnes accompagnées sollicitent l'aide des professionnels pour les démarches en ligne au sein de l'ŒUVRE FALRET. 60 % des professionnels ont ainsi déjà mis en place un atelier informatique et numérique.

Favoriser l'acculturation au numérique des personnes accompagnées et des professionnels.

Les professionnels sont attendus pour sensibiliser, informer, former, et rassurer sur le numérique (applications, logiciels, réseaux, etc.). La formation des professionnels est ainsi impérative, certains se sentant insuffisamment rompus à l'utilisation de ces systèmes pour initier au numérique. Le CRPA soutient que le numérique, s'il n'est qu'un outil, est un facteur-clé pour l'autonomie au quotidien et une porte d'entrée vers les loisirs, la culture, un travail, un logement, la citoyenneté. Dans bien des aspects de la vie, la dépendance au numérique est forte et s'accroît. L'inclusion de tous dans une même République impose l'inclusion numérique.

NB

L'ÉVIDENCE DU NUMÉRIQUE s'est brutalement imposée durant la crise sanitaire de 2020 et le confinement. Outil d'accompagnement, permettant de maintenir le lien, il a été d'une grande utilité pour les personnes accompagnées comme pour les professionnels.

(39) - Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux.

(40) - Organisation Mondiale pour la Santé.

(41) - Autonomisation, ou processus par lequel une personne ou un groupe se libère d'un état de sujétion, acquiert la capacité d'user de la plénitude de ses droits, s'affranchit d'une dépendance d'ordre social, moral ou intellectuel.



Soutenir les aidants dans leur engagement au quotidien

Pour les personnes vivant avec un proche en souffrance psychique, maintenir une relation de qualité au quotidien est difficile. Beaucoup témoignent devoir « porter à bout de bras » leur proche durant 40 ans et plus. Cette situation génère des vulnérabilités et obstacles : fatigue, isolement, problèmes de santé, stress... Trouver un réseau de soutien et des aides est vital pour éviter l'épuisement et la détérioration de la relation. Soutenir l'entourage dans son rôle d'aidant est une priorité pour FALRET. Considérer l'importance de leur place et de leurs besoins engage le territoire à coordonner ses différents acteurs pour une meilleure accessibilité et proximité des aides, à reconnaître leur savoir-faire pour une coopération et des liens de confiance accrus avec les professionnels, et enfin à soutenir les aidants à travers des formations, des temps d'entraide, de répit, et des aides financières pour lutter contre la précarité sociale et économique liée à leur situation.

Les Enjeux 2020 - 2021

→ **Faire évoluer** les coopérations avec l'entourage des personnes accompagnées à travers la reconnaissance et la prise en compte des vécus, besoins, savoirs expérientiels ;

→ **Repérer** les risques d'épuisement des aidants en sensibilisant les professionnels du secteur social et médico-social, ainsi qu'en proposant des actions innovantes pour anticiper les situations d'urgence propres à l'aidant ;

→ **Renforcer** l'information des aidants sur leurs droits en matière de conciliation vie professionnelle/ rôle d'aidant ;

→ **Diversifier** nos services de soutien et de répit par le développement de nos séjours de répit, la mise en place de temps en semaine, de cercles d'aidants, etc. ;

→ **Former** les aidants aux nouvelles technologies et à l'utilisation des ressources en santé mentale.

Les Actions

Conseiller et orienter les aidants avec le Céapsy

FALRET est fortement investi dans la gestion du Céapsy, le Centre Ressource Île-de-France⁴² en santé mentale. S'adressant aux personnes concernées par les troubles psychiques, aux proches, et aux professionnels, il propose d'une part un lieu d'accueil et d'information, gratuit et anonyme, et facilite d'autre part la coordination sur le territoire francilien des professionnels amenés à accompagner ces personnes à travers sensibilisation et appui.

Après avoir créé des cercles de parole pour les usagers, en 2019, et pour les professionnels, le Céapsy travaille à l'ouverture en 2020 d'un troisième cercle pour les aidants ; il a étendu à leur destination ses permanences d'accueil en soirée pour une meilleure accessibilité de l'information sur la diversité de soutiens et ressources disponibles en Île-de-France.

Reconnaître le rôle et l'expertise des aidants

Recherche avec la FONDATION FALRET

Soutien du projet « Le triptyque Personne concernée - Proche aidant - Professionnel(le) dans l'intervention sociale à domicile auprès des personnes handicapées psychiques »

*Association BUC Ressources-CERA
(Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées)*

La situation d'accompagnement social et sanitaire au domicile des personnes en situation de handicap psychique s'appuie sur un triptyque configurationnel réunissant trois catégories d'acteurs aux expertises propres : expérientielle du côté des personnes concernées, domestique du côté des proches aidants et clinique et méthodologique du côté des professionnels. Le projet veut établir une analyse de la co-construction de l'intervention autour de la mobilisation et la reconnaissance des savoirs experts de chacun des acteurs, ainsi que l'évolution de l'équilibre des pouvoirs et de l'asymétrie des places.

(42) - Groupement de coopération social et médico-social dont font partie l'ŒUVRE FALRET, l'APSI, l'ALVE, REGAIN, IRIS MESSIDOR et ESPÉRANCE Hauts-de-Seine.



Les Séjours FALRET pour aidants et aidés

L'ŒUVRE FALRET propose différents séjours pour les familles confrontées à la souffrance psychique

Les séjours Répét s'adressent exclusivement aux familles et proches qui soutiennent une personne en fragilité psychique. Ces temps annuels de partage et d'entraide offrent l'opportunité d'acquérir des savoir-faire – comme le programme Prospect⁴³ – pour accompagner leur proche malade tout en préservant leur qualité de vie. Ils allient détente, loisirs, réflexion, formation et développement personnel, et sont plébiscités par les aidants qui expriment le besoin de temps semblables plus fréquents dans l'année.



J'ai eu la chance de bénéficier des trois stages : Prospect, Gestion des émotions et du stress et Mieux communiquer. Les outils acquis lors du stage Gestion des émotions et du stress sont d'une grande aide en cette période de confinement surtout pour soutenir au mieux mon fils. Chance pour moi, actuellement il est stabilisé. Je vous souhaite de vous ressourcer afin d'être en forme pour le prochain stage Répét 😊» Véronique

Proposer des formules sur mesure aux aidants et à leurs proches

Pour répondre à la complexité des situations familiales, l'association a proposé en 2019 un programme supplémentaire, avec l'agrément *Vacances adaptées*, pour les aidants et leurs proches en situation de handicap psychique. Bon nombre d'entre eux ne peuvent partir en laissant seul leur proche malade. Le séjour Parenthèse accueille donc conjointement, sur un même lieu, aidants et aidés avec des temps différenciés pour que chacun puisse vivre des moments à soi l'esprit serein, et se retrouver avec plaisir. L'expérience des professionnels de l'ŒUVRE FALRET assure un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de ce public. Une qualité d'accueil primordiale puisque la détente et le lâcher-prise des aidants pour eux-mêmes mais aussi pour leur proche sont conditionnés par la confiance accordée.

NB

LES BIENFAITS DES SÉJOURS, UNE AIDE PRÉCIEUSE AU QUOTIDIEN, EN PARTICULIER DURANT LA CRISE SANITAIRE DE 2020

Une majorité des personnes ayant suivi le cycle complet sur trois ans des séjours Répét souhaite revenir. Pour beaucoup, cette « parenthèse attendue » et le réseau amical qui en découle sont une respiration indispensable ; certains confient ne « tenir » pendant l'année que grâce à la perspective du séjour. Cette énergie a permis aux aidants, éprouvés par le confinement qui limitait les ressources à leur disposition et était source de difficultés nouvelles, de surmonter cette épreuve⁴⁴.

(43) - En partenariat avec l'UNAFAM

(44) - Une enquête lancée par l'unité Bref, spécialisée dans l'aide aux aidants au sein de l'hôpital du Vinatier de Lyon, et de l'UNAFAM montre que la moitié de ceux qui accompagnent au moins une personne en situation de handicap psychique présentent un « niveau de dépression significatif » depuis le 17 mars 2020... Ce chiffre bien plus élevé que pour la population générale exhorte les associations à amplifier leur soutien.



Tisser les liens durant chaque étape de la vie

Le lien à soi-même, à la maladie, et surtout aux autres est une composante essentielle du rétablissement en santé mentale. Les troubles psychiques mais aussi plus simplement, la souffrance, distendent les relations, isolent et sont souvent à l'origine de l'exclusion. Cette précarité sociale, avant d'être économique, est un frein à l'insertion des personnes vulnérables dans la société. L'accompagnement, qu'il soit en institution ou dans un lieu propre aux personnes, s'attache à tisser avec et autour d'elles le réseau relationnel nécessaire à l'exercice de leur citoyenneté et de leur rétablissement. Si le rétablissement est un cheminement personnel et unique pour se réapproprier sa vie, il ne peut survenir dans l'isolement ; il est étroitement associé à la possibilité d'occuper un rôle social satisfaisant. L'environnement a une fonction souvent décisive pour aider la personne à composer avec les défis de la vie. Pour prendre en compte les aspirations sociales et familiales des personnes qu'elles accompagnent, les professionnels se saisissent des questions propres à chacun en adaptant les pratiques et dispositifs : le lien aux autres, la parentalité, le droit à la vie affective et sexuelle, l'autonomie, le vieillissement.

→ **Repérer** les risques, développer des solutions pour les personnes qui ne peuvent pas ou plus profiter de leurs familles et s'extraire du collectif de l'institution durant les vacances ;

→ **Faire** évoluer les conditions d'accueil dans les établissements des enfants des personnes accueillies en coopération avec les différentes institutions ;

→ **Prendre** en compte l'interculturalité dans l'accompagnement des familles et leur exercice de la parentalité ;

→ **Nourrir** les coopérations avec l'Union nationale des associations familiales (UNAF), les UDAF (Union Départementale des Associations Familiales), et leurs représentations régionales, l'UNAFAM, etc ;

→ **Développer** de nouvelles réponses pour un public vieillissant en situation de handicap psychique ;

→ **Accompagner** les familles dans la protection de leurs enfants vieillissants en situation de handicap.

Les Actions

Prendre en compte la place des mineurs vivant avec un parent ou un proche en souffrance psychique

Si les jeunes ont une place fondamentale dans le bien-être de leur proche vulnérable, ils ne peuvent être considérés, à l'instar des adultes, comme des ressources. Plus encore, un soutien renforcé leur est nécessaire.

“ Depuis quelques années, un nouveau discours émerge, celui des « jeunes aidants ». Ce terme impose une réflexion éthique car il s'agit qu'un enfant ou un adolescent puisse être considéré comme une ressource dans l'aide à fournir alors qu'il est lui-même impacté par un contexte de vie difficile qui justifierait à lui seul qu'il ait besoin d'être aidé. Caroline, 12 ans, qui monte pleurer et dessiner dans sa chambre quand son frère schizophrène crie dans le salon, est-elle une jeune aidante ? »

Hélène DAVTIAN, Docteur en psychologie, directrice du service Les Funambules FALRET qui propose un lieu d'accueil, d'écoute et de soutien gratuit et confidentiel pour les jeunes de 7 à 25 ans dont un parent souffre d'une pathologie psychiatrique.

Adapter l'accompagnement en institution à l'existence des enfants

Le CHRS⁴⁵ La Marcotte qui accueille majoritairement des personnes isolées, peut accueillir des parents, seuls ou en couple, avec de très jeunes enfants ; capacité limitée par un agrément de 7 places dédiées à l'accueil d'enfant sur 58 places. Le soutien à la parentalité fait partie intégrante de l'accompagnement - grossesse, accueil du bébé, recherche d'un mode de garde- tout comme son adaptation à la singularité de chaque situation : accueil ponctuel du parent séparé, accueil séquentiel pour les enfants ne vivant pas avec les parents, en étroite relation avec les services de l'ASE, demande de dérogation auprès de la DDCS pour poursuivre, si besoin, l'accueil des enfants encore présents à l'âge de 2 ans avec leurs parents... L'existence des enfants mais aussi le rajeunissement important du public -jeunes majeurs- réinterroge continuellement le fonctionnement institutionnel du CHRS et de ses partenariats.

Accompagner les majeurs protégés vieillissants

Le Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs Ariane-FALRET - 907 mesures en 2019 - observe une hausse régulière du nombre des mesures de protection⁴⁶ liée à l'augmentation des troubles psychiques et au vieillissement de la population. L'accompagnement de ce public se traduit par des aménagements pour un maintien à domicile dans des conditions sereines -recours à un SAVS, présence d'une aide-ménagère- ou une recherche de lieu de vie adapté. Le manque de places en France contraint à l'orientation de certaines personnes vers des établissements situés en Belgique pour lesquelles le service, à la demande des Juges des Tutelles, continue d'exercer le suivi des mesures de protection.

(45) - Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

(46) - Le service travaille en étroite collaboration avec Delta Finance, un cabinet de conseil de Gestion Patrimoniale dont un Pôle est dédié aux personnes âgées et aux personnes protégées pour la gestion et les placements patrimoniaux.



L'accompagnement dans le vieillissement

S'adapter aux changements de rythme des résidents

Soutenir le projet individuel de la personne et son évolution tout au long de la vie, à domicile ou en institution, requiert de prendre en compte les enjeux du vieillissement dans toutes leurs dimensions (éducatives, so-

Le vieillissement des personnes en situation de handicap psychique pousse les professionnels à adapter l'accompagnement en fonction de l'évolution de la personne mais aussi à en anticiper certains aspects.

ciales, médicales...), et les différences d'analyse de ces enjeux selon les corps professionnels. Les manières de vieillir sont variées et une dégradation brutale de l'état général peut survenir. Le problème majeur auquel sont confrontées les personnes en situation de handicap psychique est l'apparition de troubles

associés aux pathologies déjà existantes avec pour principaux effets, une plus grande lenteur et fatigabilité, et par conséquent un besoin croissant de soins et d'aide partielle ou totale au quotidien. Les Groupes Iso-Ressources (GIR) mesurant le degré de dépendance permettent aux professionnels d'anticiper les investissements nécessaires pour adapter l'accompagnement et maintenir au quotidien une qualité de vie optimale.

La prévention, déterminante dans l'accompagnement des personnes vieillissantes

Afin de circonscrire l'importante augmentation des hospitalisations pour des pathologies somatiques liées au vieillissement et aux effets délétères des médicaments psychotropes, les professionnels font preuve de vigilance au niveau du suivi et du dépistage des maladies. Au sein de la Résidence du Dr Jules FALRET, une attention particulière est dévolue aux facteurs à risque de co-morbidités cardio-vasculaires qui peuvent être prévenus et combattus : sédentarité, HTA, diabète, surcharge pondérale et obésité, surconsommation tabac etc. La prévention plus largement est de mise. Cette approche se traduit, par exemple, au sein des Résidences Les Sources par des activités physiques adaptées, une prise en charge paramédicale (kinésithérapeute) ; les équipes veillent à stimuler la participation à des ateliers de bien-être (ex : détente, esthétique, gym douce), ou de création (ex : broderie, chant), mais également à des activités complémentaires hebdomadaires permettant d'entretenir la mémoire, la réflexion, et les habiletés motrices fines.

Sensibiliser le personnel de santé au handicap psychique

FALRET encourage le partage d'expériences sur les pratiques professionnelles inter-établissements ainsi que les formations à la santé, à l'accompagnement durant le vieillissement et en fin de vie. L'un des enjeux pour les professionnels du médico-social est de tisser un réseau d'aides autour de la personne en perte d'autonomie, souvent en repli sur elle-même, avec une présence renforcée auprès des professionnels de santé pour adapter les prises en charge hospitalières et les suivis médicaux à la spécificité du handicap psychique et ses répercussions physiologiques.



Co-construire des dispositifs évolutifs et coordonnés

Pleinement inscrit dans la déclinaison opérationnelle de la démarche nationale « une Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) », FALRET adapte continuellement les modalités d'accueil au sein de ses établissements et services avec la volonté de répondre à l'évolution des publics et des besoins qu'elle observe sur les territoires. L'expérimentation de nouveaux accompagnements, les extensions de places, la création de nouvelles structures et leur fonctionnement en plateforme contribuent, en lien avec les acteurs du territoire, à tisser des partenariats pour des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture. Dans ce même esprit d'organisation collective, nos structures se mobilisent activement dans la mise en œuvre des Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) ; elles intégreront également le projet « communautés 360 » qui regroupe les acteurs de chaque territoire afin de mobiliser des solutions immédiatement disponibles pour la personne en situation de handicap, de proposer une réponse coordonnée de proximité ou d'élaborer ensemble de nouvelles solutions.

- **Favoriser** l'accès au logement avec des accompagnements complémentaires et gradués ;
- **Développer** les plateformes de services FALRET pour davantage de souplesse dans les parcours de vie, de coopération des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, et de mutualisation de moyens et de compétences ;
- **Essaimer** les savoir-faire et retours d'expériences de nos établissements qui expérimentent et innovent des modalités d'accompagnement : médiation animale, « empowerment institutionnel », partenariats autour de la citoyenneté, du développement durable, de la culture, etc. ;
- **S'inscrire** dans les communautés 360 regroupant les acteurs de l'accompagnement (établissements et services médico-sociaux, acteurs de droit commun, associations) sous pilotage des MDPH⁴⁷ en lien étroit avec l'ARS⁴⁸ et les conseils départementaux pour des réponses sur mesure et rapides ;
- **Constituer** une plateforme de dispositifs dans les Yvelines : extensions de places au SAMSAH Bel Air et au SAVS Montaigne, en synergie avec l'Équipe Mobile Passerelle, l'habitat inclusif et l'ensemble des dispositifs sociaux et médico-sociaux du territoire.

Les Actions

La Plateforme d'Inclusion Sociale Paris FALRET

Cette articulation de services et établissements propose une palette de réponses graduées sur mesure afin de favoriser l'inclusion des personnes dans la Cité. La plateforme comprend quatre dispositifs : un Foyer de Vie avec des places en collectifs et hors les murs, un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH), un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et le Dispositif de Logement Accompagné pour l'Inclusion de personnes souffrant de troubles psychiques (DLAI). La flexibilité de la plateforme permet de s'adapter à l'évolution différente des besoins et désirs de chacun au niveau du logement, des activités sociales et professionnelles, elle favorise aussi la mutualisation des ressources entre les structures. Cette agilité a permis de s'adapter rapidement et efficacement aux contraintes liées à la crise sanitaire Covid-19 : partage des stocks d'équipement, mutualisation des ressources humaines, évolution des suivis...

La création d'un GEM portée par ses adhérents

L'ŒUVRE FALRET accompagne 12 Groupes d'Entraide Mutuelle. Ces espaces de loisir et de soutien mutuel sont des lieux propices à l'exercice de la citoyenneté avec des adhérents qui se saisissent toujours plus pleinement du fonctionnement des sites et initient des activités : gestion des permanences, organisation des temps de rencontre, prise de parole à l'extérieur, valorisation des GEM auprès du grand public et des décideurs.

L'émulation et la solidarité d'un groupe d'yvelinois est à l'origine d'un projet de création de GEM : L'étoile du Sud. Ce groupe s'est organisé pour conduire de façon collégiale, solidaire et active des démarches auprès des acteurs de la société civile. Il a aussi décidé de son gestionnaire l'ŒUVRE FALRET et de son parrain l'UNAFAM 78. Ce n'est pas le GEM qui accompagne les adhérents mais bien les adhérents qui conduisent au changement : de sa fondation à son ouverture espérée.

La création d'une structure d'accueil et d'accompagnement des enfants en grande souffrance ou présentant des Troubles du Comportement et de la Conduite (TCC)

À la demande de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de Paris, l'ŒUVRE FALRET a réfléchi à un dispositif expérimental afin de trouver une alternative à la pratique du placement de mineurs en grande difficulté, à l'hôtel avec une équipe éducative intérimaire. La structure que nous voulons mettre en place propose un maillon manquant entre l'ASE, ses référents et établissements, et le sanitaire (soins psychiques et somatiques), dont les réponses apparaissent encore partielles au regard de l'ampleur des besoins et non-coordonnées avec l'ensemble des acteurs sociaux, sanitaires et médico-sociaux. Il s'agit de développer un dispositif alternatif (accueil, suivi et « prise en charge ») qui s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire et un travail en partenariat interinstitutionnel dans lequel est privilégiée la notion de « parcours » pour bénéficier d'un soutien éducatif, social et thérapeutique.

(47) - Maisons Départementales des Personnes Handicapées.

(48) - Agence Régionale de Santé.



Le projet d'évolution de l'ESAT Le Colibri

L'ESAT Le Colibri spécialisé dans la restauration est un lieu d'apprentissage et d'insertion socioprofessionnelle pour 60 travailleurs en situation de handicap. Si sa réputation de qualité est bien assise, l'ESAT est engagé dans une mutation importante de son fonctionnement et ses activités.

Le Colibri investira de nouveaux locaux à Pantin en 2020, opportunité d'étendre sa surface de production -livraison repas particulier et collectivité- limitée par l'exiguïté de ses locaux, en particulier celle de son service traiteur en fort développement. Ce projet repose sur la création d'un espace tiers-lieu de 2 500 m² qui regroupera un accueil et conciergerie, un restaurant de 60 places, un espace lounge café, un accueil séminaire (salles de conférences), des bureaux partagés (25 places), des espaces de coworking (50 places), un FabLab cuisine et un laboratoire culinaire (production de l'ESAT Le Colibri). Avec ce nouvel espace collaboratif hybride, les travailleurs pourront se former à des métiers d'accueil, de tourisme d'affaire, de restauration, de gestion d'outils bureautiques, numériques et d'outils orientés vers les métiers de création des clients : designers, architectes, maquettistes et autres créateurs. L'infrastructure bénéficiera d'un fort appui numérique : plateforme de networking collaborative, écrans interactifs, applications mobiles adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap afin de favoriser l'apprentissage métier et les échanges entre les différents acteurs du tiers-lieu. Ainsi seront conciliés apprentissage professionnel et insertion sociale pour multiplier les potentiels de chacun.

NB

L'épidémie Covid-19 et le confinement ont durement frappé l'ESAT. L'activité traiteur mise à l'arrêt et la difficile reprise de l'économie nourrit une inquiétude certaine. Ses capacités de transformation et d'anticipation sont ainsi pleinement sollicitées, notamment en repensant l'agencement du tiers-lieu pour l'adapter à des exigences sanitaires durables en lien avec l'épidémie.

www.colibri-paris.com

À la découverte d'un nouveau territoire et de nouveaux métiers

Pour favoriser l'inclusion et l'adaptation des travailleurs à ce futur environnement, l'équipe rencontre régulièrement différents acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire, du développement économique, de la mairie en charge du secteur de la santé et du handicap, de l'éducation et de la formation, de la culture... Les travailleurs sont associés au changement avec la découverte d'espaces de coworking, tiers-lieu, FabLab, restaurants engagés dans le développement durable et la solidarité. Ce dispositif donne une envergure supplémentaire à l'ESAT car la conception et l'animation d'un tel espace pousse le collectif à repenser sa façon de travailler, et d'entreprendre, pour devenir un lieu d'inclusion, de mixité sociale, et d'engagement éco-citoyen.



L'essentiel RH 2019



107

salariés recrutés en CDI



497

salariés en CDI



6 ans

d'ancienneté moyenne



71,67%

de femmes



28,33%

d'hommes



405

salariés formés en 2019



87%

de salariés à temps plein

La Qualité de Vie au Travail (QVT) est une priorité associative depuis plusieurs années.

Avec la volonté de conduire des améliorations, l'association mène une démarche consultative et participative des salariés, qui mobilise pleinement ses services RH et Qualité.

La mise en œuvre de sa politique de Qualité de Vie au Travail repose sur un socle commun au niveau associatif et doit se décliner sur les sites afin d'être le plus en adéquation possible avec les réalités de terrain des établissements et services. Les résultats de l'enquête sur la QVT, avec un taux de participation de 65 % des salariés, ont contribué à identifier des indicateurs sur les forces de l'association et les points de vigilance sur lesquels progresser.

Les enjeux prioritaires portent sur les conditions de travail (sécurisation, organisation), la conciliation vie professionnelle et personnelle (droit à la déconnexion, télétravail), le développement des compétences (formation, mobilité, carrière). Une forte attention est portée aux professionnels en difficulté : dispositifs d'aides financières, sociales, psychologiques internalisés et externalisés.

Les Actions

Dons de jours de solidarité pour les salariés

FALRET a mis en place en juin 2019 le don de jours de congés⁴⁹ au profit des salariés parents d'enfants gravement malades ou proches aidants de personnes dépendantes. 60 jours de congés ont déjà fait l'objet de don, soit presque 3 mois. Ces jours sont mobilisables pour les salariés qui en expriment la demande.

Création d'une commission action sociale

Les salariés en difficulté financière « extrême » peuvent faire appel à la commission d'action sociale gérée par les membres du Comité Social et Économique (CSE). Cette commission gère un fond annuel de 5 000 € et permet d'aider les demandeurs en leur octroyant un prêt pouvant aller jusqu'à 1 000 €, remboursable sans intérêt. Tous les salariés (sous condition d'ancienneté) sont concernés. Le Conseil d'Administration de l'association a voté à l'unanimité la possibilité pour l'association d'abonder du même montant que le prêt accordé par le CSE sur ses fonds associatifs.

(49) - 5^e semaine de Congés Payés, congés conventionnels et associatifs, RTT...

Les Actions

Reversement d'une prime exceptionnelle aux salariés

Le gouvernement a laissé la possibilité aux entreprises de verser en 2019 une Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat pouvant aller jusqu'à 1 000 € et exonérée de charges sociales et d'impôt sur le Revenu. FALRET a fait le choix de verser à 570 salariés cette prime comprise entre 600 et 1000 euros en fonction des revenus. Ce versement qui s'élevait à 381 300 € a été rendu possible parce que l'association s'est vue attribuer un crédit d'impôts sur la taxe sur les salaires (CITS) ; ce crédit d'impôt n'a pas été reconduit sur 2020.

Réorganisation des instances représentatives du personnel de l'association

Dans le cadre de la réforme du Code du travail, le système des instances représentatives du personnel a été profondément remanié avec le Comité Social et Economique (CSE), qui regroupe les fonctions précédemment attribuées aux délégués du personnel et au Comité d'Entreprise (CE)⁵⁰.

L'association, en accord avec les délégués syndicaux, a fait le choix de constituer plusieurs CSE. Les trois CSE départementaux, présidés à tour de rôle par les directeurs de services et d'établissements, ont vocation à répondre aux problématiques de terrain grâce à une proximité avec les services et établissements. Le CSE central est en charge de la politique générale de l'association (plan de formation, présentation des budgets...) et du budget des œuvres sociales (tickets culture, chèques vacances).

Janvier 2019 a marqué la mise en place et le lancement du site internet CE FALRET (aujourd'hui CSE) avec en parallèle la billetterie KALIDEA. L'objectif du site internet est de donner la possibilité à l'ensemble des salariés de l'association de consulter toutes les informations concernant le comité d'entreprise : pv, actions œuvre sociales, etc. Celui-ci donne également la possibilité d'accéder à la billetterie KALIDEA qui propose diverses offres de remises de manière illimitée tout au long de l'année (cinéma, bons cadeaux magasins, spectacles, voyages...).

607 salariés ont bénéficié de la mise en place d'une subvention « Culture », ainsi que des chèques ANCV en prévision de la période de grandes vacances et enfin, pour la période de Noël, de la remise de chèques CADHOC. »

Le CSE (ex CE)

(50) - Le CSE doit comporter une commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) dont les principales missions correspondent pour tout ou partie à celles auparavant confiées au CHSCT.

L'essentiel des résultats financiers 2019

L'ŒUVRE FALRET a poursuivi en 2019 son développement à un rythme maîtrisé : un budget en augmentation de 5 %, de l'ordre de 2 M€, avec le déploiement de nouveaux services et des intégrations de nouveaux établissements par fusion absorption⁵¹. Le résultat de gestion consolidé est en progression avec un excédent de 864 K€ (résultat comptable + 652 K€) contre un déficit de 428 K€ en 2018, et la majorité des établissements sont à l'équilibre économique⁵². La période des cinq prochaines années avec la gestion mutualisée en CPOM doit permettre d'une part l'amélioration de la maîtrise budgétaire et d'autre part l'amélioration des pratiques d'accompagnement.

NB

PROJECTION 2020 IMPACT DE LA PANDÉMIE COVID-19

La crise sanitaire aux conséquences sociales et économiques durables génère des incertitudes tarifaires et financières avec en tout premier lieu un impact économique significatif sur les résultats commerciaux des ESAT qui pourrait perdurer avec la perte de clients dans un marché en récession. Elle a aussi généré des surcoûts indirects ou directs : personnel supplémentaire, équipements spécifiques médicaux, techniques, informatiques. Il n'est pas encore possible d'apprécier précisément l'impact chiffré global de la crise, compte tenu des incertitudes pesant sur l'ensemble des mesures de restriction en matière d'activité, ou des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les associations.

Il est probable que des effets négatifs (lourds) puissent affecter notre trésorerie et/ou notre activité mais à la date d'arrêté des comptes, le Conseil d'Administration n'a pas connaissance de contingences significatives remettant en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

**L'intégralité du rapport financier 2019
est en ligne sur www.falret.org**

Faits marquants de l'exercice 2019

- Négociation et signature d'un CPOM régional pour la période de 2020 à 2024 regroupant 77 % de son périmètre.
- Achat du local du CHRS Ensape et la continuité d'une stratégie de détention en propre de nos locaux pour renforcer le maintien des équilibres budgétaires futurs.

Perspectives 2020

- Aménagement du site de Pantin et déménagement prévu du siège et de plusieurs établissements de l'association : l'ESAT Le Colibri, l'Envol (EA), la MECS Les Marmousets, ALFAPSY.
- La négociation d'un deuxième CPOM pour les trois CHRS situés sur trois départements différents en Île-de-France (75, 94, 78).

(51) - Fusion absorption de l'association Ensape et du CHRS Ensape, Fontenay-sous-Bois (94).

Fusion absorption de l'association ATRE XXème et d'un établissement de la gestion tutélaire : 150 mesures.

Fusion absorption de l'association Les Funambules.

Déploiement de deux services d'Emploi Accompagné (Financement ARS et Agefiph) dans le 78 et le 93.

Montée en charge du service Appuis, d'aide à l'emploi, avec des moyens en augmentation.

Montée en charge du DLAI, Dispositif de logement accompagné pour inclusion des personnes souffrant de troubles psychiques.

Déploiement de la gestion et de l'accompagnement de 3 nouveaux Groupes d'Entraide Mutuelle sur les communes de Clermont de l'Oise, Eaubonne et Fontenay sous-bois.

(52) - Total Bilan : 57 608 K€ - Résultat comptable : + 652 K€ - Résultat budgétaire : + 864 K€

Les comptes annuels sont dans le rapport financier 2019 en ligne sur www.falret.org.

Compte d'Emploi annuel des Ressources

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES					
EMPLOIS	Emplois 2019 compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019	RESSOURCES	Ressources collectées 2019 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019
			Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice	T1	0
MISSIONS SOCIALES (ST1)			RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		
Réalisées en France			Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	405 338	204 812	Dons manuels non affectés	320 907	320 907
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels affectés	56 753	56 753
Charges des établissements ESMS	43 635 306		Legs et autres libéralités non affectés	0	0
			Legs et autres libéralités affectés	0	0
Réalisées à l'étranger			Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
Actions réalisées directement			T2	377 660	377 660
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			AUTRES FONDS PRIVÉS	211 089	
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS (ST2)			SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
Frais d'appel à la générosité du public	215 560	126 473	AUTRES PRODUITS	10 151 568	
Frais de recherche des autres fonds privés					
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (ST3)					
	1 669 130	63 874			
T3		395 159			
Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	45 925 334		Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	46 588 424	
Dotations aux provisions	304 231		Reprise des provisions	254 444	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	60 718		Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	99 521	
			Variation des fonds dédiés collectés (cf. tableau des fonds dédiés)	T4	17 499
Excédent de ressources de l'exercice	652 106		Insuffisance de ressources de l'exercice		
Total général	46 942 389		Total général	46 942 389	395 159
Part des acquisitions d'Immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	T5	*			
Neutralisation des dotations aux amortissements des Immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	T5 bis	0			
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6 = T3 + T5 - T5 bis	395 159	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6	395 159
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	T7 = T1 + T2 + T4 - T6	0
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	112 952		Bénévolat	107 340	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	2 900	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	2 712	
TOTAL	112 952		TOTAL	112 952	

* Excédent des frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement de la gestion propre sur les ressources collectées auprès du public depuis la première campagne d'appel à la générosité du public en 2008.

Panorama de la collecte

Les produits de la générosité du public

- 321 K€ de collecte de dons non affectés
- 57 K€ de collecte de dons affectés
- 283 K€ de missions sociales réalisées en 2019 (voir CER)

Les faits marquants de 2019

L'année a été ponctuée par des mouvements sociaux -actions des gilets jaunes, grèves contre la réforme des retraites- paralysant les transports et l'économie en France. Ce climat social délétère a entraîné une baisse des dons dans le tiers secteur. L'incendie de Notre-Dame de Paris a provoqué une vive émotion mondiale, concentrant les dons des particuliers et mécènes pour sa reconstruction. **Malgré ce contexte difficile, l'ŒUVRE FALRET a enregistré une collecte globale légèrement supérieure à l'année précédente : 378 k€ contre 371 k€ en 2018.**

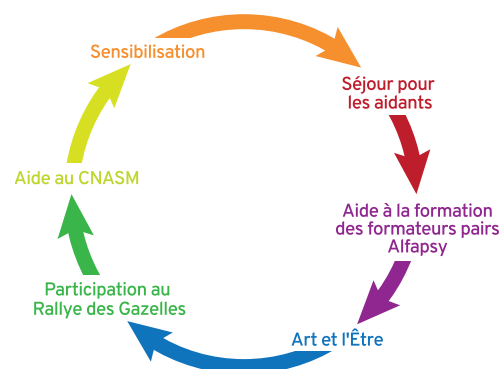
Les actions réalisées

L'ŒUVRE FALRET a réalisé 405 k€ d'actions sociales en faveur des personnes accompagnées dans les établissements et services, soit une hausse de 66 % (248 k€ en 2018). Les fonds privés sont mobilisés pour développer les 3 grands pôles d'actions : **la sensibilisation du grand public, la création de places et l'ingénierie sociale.**

Les frais de recherche de fonds

Ils sont en baisse de 13 % (215 k€ en 2019 contre 242 k€ en 2018). Ces frais sont nécessaires pour informer sur la santé mentale, notamment les troubles psychiques, sur nos projets et les ressources disponibles, et enfin pour faire appel à la générosité du public, indispensable à la pérennité de nos actions.

Le panorama de la collecte FALRET est en ligne sur www.falret.org



FALRET tient à remercier les partenaires, les mécènes et les particuliers qui témoignent et renouvellent leur confiance en notre action chaque année.

Ils nous soutiennent



ASS
MÉDIATION



ERES

Association
APPES

Fondation
de
France

EUROBAT



KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES



adenis



Serge
DUTOURON

SAS
Negoflex



Y'F Balayage

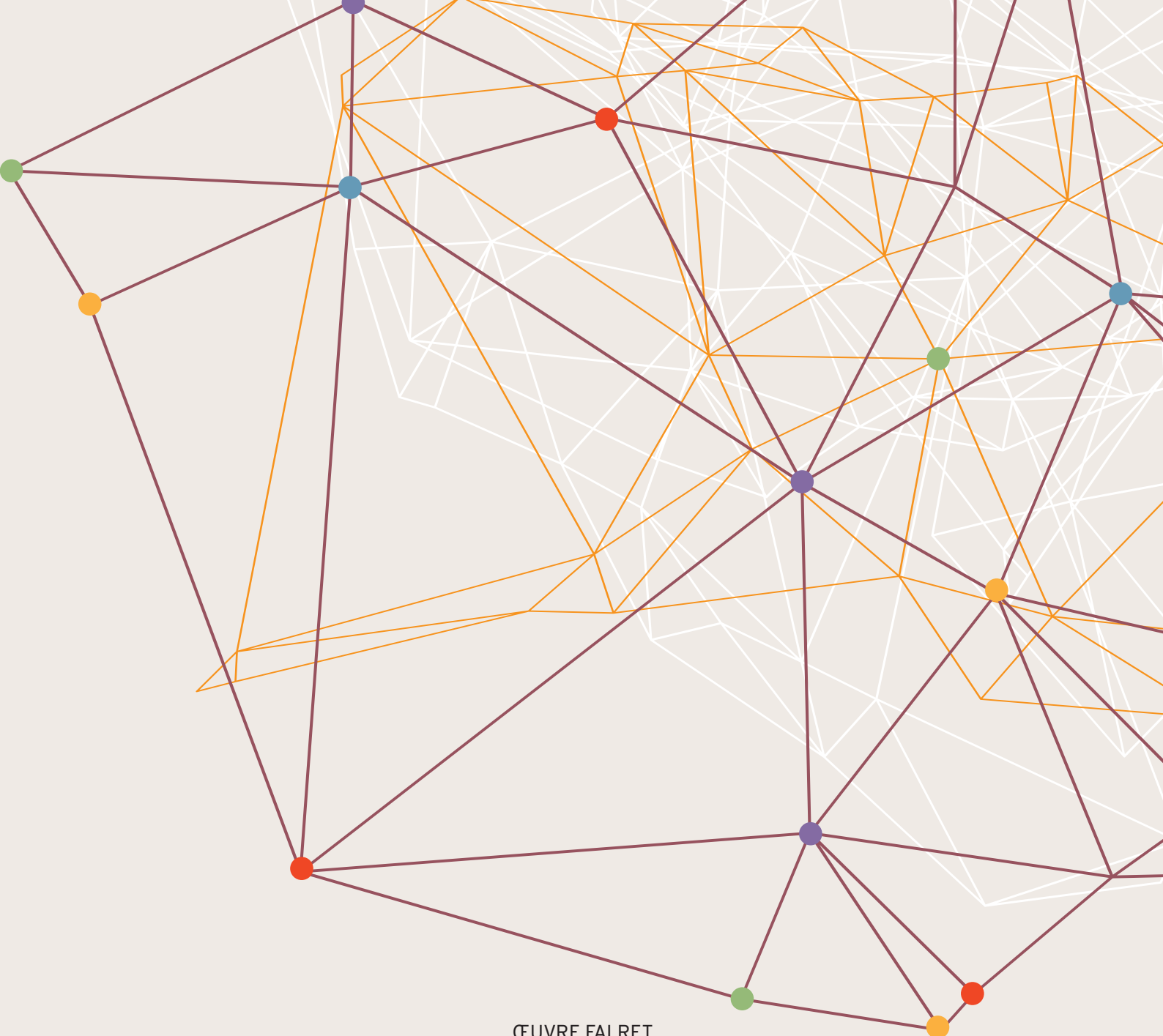


Agence
de nettoyage

**Papier
d'Arménie**
PARIS DEPUIS 1885

**CHEMIN
D'ABRICOT**





ŒUVRE FALRET
Association Reconnue d'Utilité Publique
par décret du 16 mars 1849
www.falret.org

FONDATION FALRET
Sous l'égide de la Fondation Notre Dame
www.fondation-falret.org

ALFAPSY
www.alfapsy.fr

49, rue Rouelle - 75015 PARIS
Tél. : 01 58 01 08 90


Imprimé par l'ESAT COTRA

